



Ouganda, rencontre avec les gorilles



Du 2 au 13 octobre 2023





Preference Travel Team

Lic. A 1652

Tél: 02/647 30 00 | Fax: 02/647 37 22 Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles info@preference.be | www.preference.be

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → ENTEBBE

LUNDI 2 OCTOBRE

En matinée, départ de Bruxelles à destination d'Entebbe par un vol direct de la compagnie SN Brussels Airlines. Arrivée en soirée et transfert à l'hôtel 2 Friends Hotel 4*. Nuitée.





ENTEBBE – MURCHISON FALLS NP (+- 330 KM)

MARDI 3 OCTOBRE

Ce matin, départ en direction du parc national de Murchison Falls.

Continuation de votre route pour rejoindre le lodge Twiga Safari Lodge 4* à l'intérieur du parc des Murchison Falls, en face du Nil Victoria.

Installation, déjeuner au lodge enchanteur et temps libre pour vous reposer des fatigues du voyage. Dîner et nuitée au sein de ce cadre naturel de toute beauté.



La journée sera consacrée à la découverte du parc national.

5 308 km² de terres à explorer. Le Parc national de Murchison Falls, la plus grande et la plus connue des aires protégées de l'Ouganda. Le Nil, en se frayant un chemin à travers les forêts et les gorges, se divise en une multitude de rapides et de cascades jusqu'au lac Albert. L'apothéose survient au niveau des chutes magistrales de Murchison. La cascade jaillit avec turbulence à travers une gorge de huit mètres de large seulement, et mesure 45 m. Elle apparait dans le film « l'Odyssée de l'African Queen » de Katharine Hepburn et Humphrey Bogart, sorti en 1955.

En matinée, safari à la découverte des lions, girafes, éléphants, léopards, kobs d'Ouganda et bien d'autres animaux.

Déjeuner au lodge.

L'après-midi, navigation sur le Nil pour atteindre les chutes et observer hippopotames, crocodiles, buffles, éléphants et différentes sortes d'oiseaux.

Dîner et nuitée au lodge Twiga Safari Lodge 4*.



1

Petit déjeuner matinal et départ vers pour le **parc national de Kibale**, connu comme le lieu de concentration de tous les primates en Afrique de l'Est, également réputé pour son intense biodiversité.

Ce parc forestier de 800 km² est surtout connu pour le très grand nombre de chimpanzés qu'il abrite, plus d'un millier, et qui cohabitent tranquillement avec des groupes d'éléphants, de léopards, de buffles et de samangos, petits singes facétieux à la gorge toute blanche, sans oublier plus de 350 espèces d'oiseaux formant un concert époustouflant.

À Kibale, avec quelque 200 espèces d'arbres différents, des marais, un enchevêtrement de végétation, c'est une plongée profonde dans la nature qui s'offre à vous.. Le sol de cette région étant particulièrement riche, différentes cultures forment tout autour un patchwork coloré où il fait bon se balader.

Arrivée en début d'après-midi. Installation, déjeuner et dîner au Primate Lodge Kibale 4*.

L'après-midi, excursion à travers les marais Bigodi où vous pourrez admirer plusieurs variétés de singes : colobes rouges ou noirs et blancs, mangabey à jours grises, singes à queue rouge, cercopithèques de l'Hoest, vervets, singes bleus ou babouins olive.

Dîner et nuitée au Primate Lodge Kibale 4*.



En matinée, balade destinée à la rencontre et l'observation des chimpanzés. Vous pourrez également observer 10 autres primates, en plus de nombreux oiseaux et papillons.



En fin de matinée, départ vers le parc national Queen Elizabeth.

Ce que vous trouverez au Parc national Queen Elizabeth, très peu d'endroit au monde le possède. Cette vaste aire protégée ougandaise est le terreau d'une riche biodiversité et de paysages variés, allant de la brousse aux forêts luxuriantes, en passant par la savane et les zones humides. La réserve s'étend sur 1 978 km² et abrite pas moins de 90 espèces de mammifères, dont une grande population d'hippopotames, de léopards, de lions, d'éléphants, de primates et d'hyènes. Si le secteur isolé d'Ishasha fait la renommée du parc avec ses lions grimpeurs, les excursions en bateau sur le chenal de Kazinga sont un « must » pour contempler la magnifique faune aviaire.

Arrivée et installation à l'Elephant Plain Lodge 4*. Déjeuner et fin d'après-midi libre. Dîner et nuitée au lodge.



Journée de safari en compagnie de milliers de kobs d'ouganda, de lions, d'éléphants, etc. Est également prévu deux heures de navigation sur le canal Kazinga afin de pousser l'observation discrète depuis votre bateau.

Le Canal de Kazinga en Ouganda est une large voie d'eau longue de 32 kilomètres qui rellie le lac Édouard et le Lac George, et qui fait partie du Parc national Queen Elizabeth. Le canal abrite de nombreuses espèces animales (mammifères, oiseaux), dont une des plus grandes concentrations d'hippopotames et de nombreux crocodiles du Nil.

Déjeuner, dîner et nuitée à l'Elephant Plain Lodge 4*.



Tôt le matin, direction **Ishasha** pour un safari à la recherche des lions grimpeurs, avant de vous diriger vers la forêt impénétrable de Bwindi.

> Le trajet du jour offre aux yeux une nature époustouflante à travers « la Suisse de l'Afrique ». La route marque profondément le voyageur à travers montagnes, innombrables collines aux terrasses cultivées, lacs paisibles, forêts tropicales ou de bambous. Déjeuner en cours de route.

Continuation en direction du lac Mutanda, en passant par de nombreux petits villages locaux.

Situé dans le district de Kisoro, dans le sud-ouest de l'Ouganda, le pittoresque lac Mutanda se trouve dans l'ombre d'une chaîne de volcans brumeux et est un camp de base populaire pour les traqueurs de gorilles, les ornithologues amateurs et les randonneurs de volcans faisant des excursions dans la forêt impénétrable de Bwindi ou le parc national de Mgahinga.

Arrivée au Lake Mutanda Resort 4* pour le déjeuner, point de départ idéal pour approcher de l'habitat du fameux gorille sauvage de montagne. Excursion en bateau motorisé sur le lac.



Dîner et nuitée au Lake Mutanda Resort 4*.

Cette journée est certainement le moment le plus poignant de votre voyage car vous y rencontrerez les gorilles sauvages du parc national de Bwindi.

Il est impossible de déterminer à l'avance combien de temps la randonnée durera. En effet, la météo et l'éloignement naturel des gorilles peuvent jouer sur la difficulté du parcours, de relief à surmonter ainsi que sur la durée de l'excursion.

Dans tous les cas, l'effort sera récompensé par car ce moment exceptionnel de partage avec les animaux en train de manger, jouer ou se reposer, se présentera à vous.



Déjeuner en cours d'excursion. Installation, dîner et nuitée au Arcadia Lodge au Lake Bunyoni.



Départ vers le parc national du Lac Mburo.

Identifié comme le plus petit des parcs nationaux de savane de l'Ouganda, le parc national du lac Mburo impressionne par la diversité de ses paysages. Vous y admirerez des collines verdoyantes, des forêts luxuriantes, des affleurements rocheux, des lacs saisissants et des marais naturels... autant d'atouts qui font oublier sa petite taille. Que dire alors de sa faune qui étale remarquablement une variété d'espèces et même des animaux menacés.

Déjeuner et installation au Mihingo Lodge.

Temps de relaxation pour profiter du cadre et des installations du lodge.

Dîner et nuitée au Mihingo Lodge.



Petit déjeuner au lodge et matinée de safari.

Les animaux qui se trouvent dans la vallée offre des opportunités superbes à nos hôtes de se familiariser avec la faune locale et cela depuis la piscine car celle-ci se trouve en dessus d'un point d'eau. Le parc national du lac Mburo contient de nombreuses espèces, avec notamment des zèbres, des élans, des impalas qui ne se trouvent dans aucun autre parc d'Ouganda. En plus vous pourrez voir des Topi, buffles, hippos, bushbuck, waterbuck en grand nombre et si vous avez de la chance des léopards, crocodiles et Oribi.

Déjeuner et départ vers Kampala. Arrivée au Kabira Country Club. Dîner et nuitée.



KAMPALA -> JEUDI 12 OCTOBRE

Petit déjeuner et **visite de Kampala**, la capitale du pays.

Située au sud du pays tout près du lac Victoria, la capitale de l'Ouganda, Kampala, est une ville à la fois moderne et traditionnelle. Ses nombreux sites historiques permettent de retracer le passé du pays et ses marchés plongent les visiteurs en pleine immersion dans la vie locale. En quittant un peu le centre-ville pour rejoindre le lac Victoria, on découvre l'un des plus grands joyaux naturels du pays. Le lac, énorme et parsemé de milliers d'îles, est le plus grand du continent africain.

L'un des monuments les plus emblématiques de Kampala, c'est bien **sûr la cathédrale Sainte-Marie**, aussi appelée cathédrale de Rubaga. Ses deux majestueuses tours dominent une partie de la ville et, à l'intérieur, le visiteur découvre toute une collection de mosaïques parfaitement conservées. Siège de l'archidiocèse de Kampala, la cathédrale a reçu ces dernières décennies la visite du pape Paul VI puis celle du pape Jean-Paul II.

Autre site historique à ne pas manquer lors d'une visite de Kampala : **les Tombeaux des rois du Buganda à Kasubi.** Les quatre tombes royales sont réunies dans un bâtiment circulaire recouvert d'un dôme de chaume. **Classé à l'Unesco**, c'est l'un des sites spirituels les plus sacrés pour les habitants de la région. On y découvre les tombeaux des Kabakas Muteesa 1er, Mwanga II, Daudi Chwa II et Muteesa II.

Et puis, Kampala, c'est aussi une porte d'entrée majeure pour découvrir le quatrième plus grand lac de notre planète : le lac Victoria et ses 3000 îles et îlots.



Déjeuner et après-midi de repos. **Chambres à disposition jusqu'au départ.** Dîner et transfert vers l'aéroport pour le vol retour direct vers Bruxelles.

→ BRUXELLES

VENDREDI 13 OCTOBRE

Arrivée en matinée à Bruxelles.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

Le Prix (Sur base de 14 participants <u>uniquement en chambre double ou twin – double a partager</u>)

PRIX PRESTO (RESERVATION AVANT LE 30/04/2023):

LE PRIX <u>PAR PERSONNE</u> EN CHAMBRE DOUBLE OU TWIN: 7.650 €

PRIX (RESERVATION A PARTIR DU 01/05/2023):

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE OU TWIN: 7.995 €

CE PRIX COMPREND:

- Les vols internationaux avec la compagnie SN Brussels Airlines
- Les taxes d'aéroport
- Les transferts et les transports Land Cruiser 4x4 confort
- Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les hôtels et lodges de luxe
- La pension complète
- Les visites et excursions prévues au programme
- Le permis obligatoire pour l'observation des gorilles sauvages
- Les services de guides locaux parlant anglais (traduction en français sur tous les sites)
- L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- La TVA d'application
- La prime du fonds de Garantie
- Les attentions de La Libre Belgique

CE PRIX NE COMPREND PAS:

- Les boissons, pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances
- ∠ Les frais de visa (+- 50 €)
- Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances (annulation, assistance, bagages)
- Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 13/03/2023

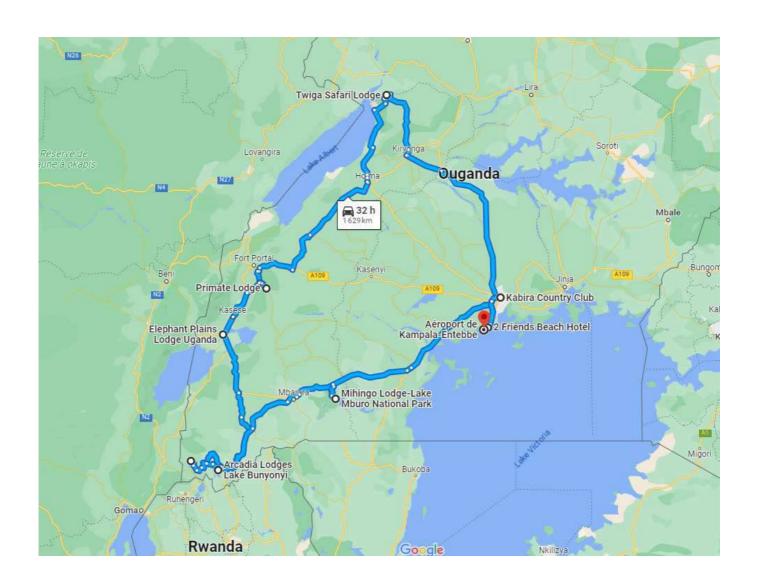
REMARQUES IMPORTANTES:

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN <u>PASSEPORT INTERNATIONAL</u> VALABLE MINIMUM 6 MOIS A PARTIR DE LA DATE D'ENTREE DANS LE PAYS. LA PHOTOCOPIE DE CELUI-CI VOUS SERA DEMANDEE ENVIRON 1 MOIS AVANT LE DEPART.

Pour les citoyens belges un **visa** est necessaire et nous vous assisterons pour l'obtention de celui-ci (pour les autres nationalites, veuillez contacter votre ambassade).

Pour se rendre dans cette zone de l'Afrique, **le vaccin contre la fievre jaune est obligatoire**. N'hesitez cependant pas a contacter votre medecin pour connaître ses eventuelles recommandations particulières.

CARTOGRAPHIE



INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT:

OUGANDA - du 2 au 13/10/2023

| A RENVOYER CHEZ: | PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652) RUE DES FRANCS, 79 BTE 4 - 1040 BRUXELLES TEL: 02/647 30 00 - FAX: 02/647 37 22 INFO@PREFERENCE.BE WWW.PREFERENCE.BE | |
|--|---|---|
| JE, SOUSSIGNE, | | |
| NOM : | PREN | OM : |
| ADRESSE : | | |
| N° POSTAL : | LOCALITE : | |
| TELEPHONE : | GSM : | FAX : |
| ADRESSE E-MAIL : | | |
| RESERVE PLACE | CE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE | |
| Donnees Passager n°1 | . (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT) | |
| Nom : | PRENOM: | M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE) |
| DATE DE NAISSANCE : | Nationalite: | |
| N° DE PASSEPORT : | DATE D'EMISSION: | Date d'expiration : |
| DONNEES BASSAGED Nº3 | ! (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT) | |
| | PRENOM: | M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE) |
| | Nationalite : | |
| | DATE D'EMISSION: | |
| TYPE DE CHAMBRE : | DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS | |
| EN OPTION : ASSURA | NCE AUPRÈS DE « ASSURINCO » | |
| ANNULATION (HORS | COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MO | N DOSSIER |
| ☐ JE SOUHAITE Y SOUS☐ JE NE SOUHAITE PAS | | |
| MULTIRISQUE COVID DOSSIER | * (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) - F | PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON |
| ☐ JE SOUHAITE Y SOUS☐ JE NE SOUHAITE PAS | | |
| *AU VU DE LA SITUATION A | CTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVER | TURE COVID |

| PRIX: □ AVANTAGE: PRIX PRESTO JUSQU'AU 30 AVRIL 2023: 7.650 € | | |
|---|--|--|
| | □ APRES LE 30/04, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 7.995 € | |
| | Taxes d'aeroport incluses - sous reserve de modification par la compagnie aerienne | |
| Un acompte de 3 | 0% est payable <u>a la reservation</u> sur le compte bancaire KBC au nom de : Travel Team S.A. | |
| LE SOLDE DU DOSSI | ER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 2 SEPTEMBRE 2023 | |
| PAIEMENTS: | IBAN : BE92 7440 6349 9223 | |
| | SWIFT/BIC: KREDBEBB | |
| | RÉFÉRENCE : OUGANDA VLL D. 3710 | |
| EN CAS DE PAIEMENT | PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES. | |
| PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B). | | |
| EN CAS DE SOUSCRI DU CONTRAT. | PTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES | |
| FORMULAIRE POUR L | ENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT E BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU IAIL ET/OU PAR POSTE. | |
| FAIT À | ,LE | |
| | | |
| | | |
| | | |

SIGNATURE POUR ACCORD:

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A

La loi du 1_{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage
L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à
l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le
jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce,
compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au
vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de
date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun
remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour
quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur. Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de nonconformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière par le Fonds de Garantie Voyages™, Av. de la Métrologie, 8 B1130 Bruxelles − tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08 www.gfg.be - mail@gfg.be Lic Cat A 1652 01/07/2018

